

LE SOIR DES EXPERTS

LES ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX : MARDI 10 AVRIL

Dans une salle comble, cette quatrième réunion thématique a fait la part belle aux explications techniques et scientifiques. Posidonies, patelles géantes et érosion du littoral, rien n'a été laissé au hasard, d'un côté comme de l'autre.

Les experts de la maîtrise d'ouvrage ont défendu avec force et argument l'indépendance de leurs conclusions, mises en cause par des membres du Collectif Port Bastia. Au centre des critiques, l'étude hydro sédimentaire produite par Sogreah. Piero Silva, directeur du service maritime est allé, d'une manière intelligible par tous, dans le sens des critiques sévères formulées. Il a rappelé le souci premier de Sogreah qui avait été non seulement, de prendre en compte les préoccupations exprimées par les contradicteurs et surtout, de pousser beaucoup plus loin les différentes analyses et modélisations.

Ces affirmations scientifiques ont sonné le glas des critiques exprimées ce soir là en termes de sédimentologie. Les milieux marins et en particulier la posidonie, ont bénéficiés de vibrants hommages de la part de représentants du Collectif. Après trois heures de réunion, les quelques deux cent personnes rassemblées

ont quitté le lycée Giocante mais reste à savoir si les arguments des uns ont convaincu les autres et, inversement...

RECTIFICATIF SUPERFICIE POSIDONIES EN CORSE

La maîtrise d'ouvrage a rectifié, dans ses propos introductifs, le chiffre annoncé dans le dossier du débat. Ce sont 62 000 hectares et non pas 160 000 hectares qui ont été recensés en Corse, "les deux sources proviennent de la même personne", a t'il été précisé.

EN BREF, ILS ONT DIT

Dr Serafini, citoyen bastiais : *"Bastia serait une ville morte si on allait dans le sens du statu quo actuel, laissons à nos enfants une ville vivante qui peut se développer"*.

Vanina Pasqualini, auteur d'une thèse sur les posidonies : *"cautionner la destruction des posidonies, c'est faire obstacle au développement durable, à l'activité touristique et économique"*.

A PROPOS D'UNE JURISPRUDENCE QUI OUVRIRAIT LA PORTE À D'AUTRES...

Moune Poli, Collectif Port Bastia, "Il y a un risque[...]celle de voir tous les promoteurs s'engouffrer dans la brèche d'une jurisprudence qui ouvrira la porte aux exceptions en tous genres"



Piero Silva démontre la crédibilité scientifique des études Sogreah.

Credits photos : Louis Vignaroli

Jean Cagniard, représentant de la Collectivité Territoriale de Corse, *"Les dérogations ne font pas jurisprudence et ne donneront pas lieu à la multiplication des ports de plaisance, puisque ceux-ci ne sont pas d'utilité publique et que les dérogations ne peuvent être accordées qu'en cas*

d'utilité publique".

3 NOUVEAUX DOCUMENTS D'EXPRESSION DU PUBLIC

Les cahiers d'acteurs d'U Levante, du Poulpe et du Comité des pêches étaient diffusés à l'entrée de la réunion.

4 NOUVEAUX DOCUMENTS D'INFORMATION DU PUBLIC

- Le n°1 du Journal du débat public
- Rapport sur les patelles géantes
- Expertise juridique sur les herbiers de posidonies

Contact presse:

Isabelle RIVIERE
t: 04 95 37 89 68
p: 06 82 74 13 51
m: iriviere@lnrassociés.com

LNR Associés - 2229, route des Crêtes - 06560 Sophia Antipolis
t: 04 93 65 32 26
f: 04 93 95 82 16